Formulaires de Soumission de la Proposition Technique (FPT)

**L’inscription d’un prix dans ces Formulaires Techniques constituera un motif d’irrecevabilité de la Proposition (voir Sous-clause IC 12.4).**

[Formulaire TECH-1 Formulaire de soumission de la Proposition Technique](#_Toc60659733)

[Formulaire TECH-2A Capacité financière du Consultant](#_Toc60659734)

[Formulaire TECH-2B PROCES, litiges, arbitrages, actions en justice, plaintes, enquêtes et différends actuels ou passés auxquels le Consultant est parti](#_Toc60659735)

[Formulaire TECH-3 Organisation du Consultant](#_Toc60659737)

[Formulaire TECH-4 Expérience du Consultant](#_Toc60659738)

[Formulaire TECH-5 Références des contrats financés par la MCC](#_Toc60659739)

[Formulaire TECH-6 Descriptif de l’approche, de la méthodologie et du programme de travail proposés pour réaliser la mission](#_Toc60659740)

[Formulaire TECH-7 Observations et suggestions sur les Termes de Référence et la mission](#_Toc60659741)

[Formulaire TECH-8 Composition de l’équipe et répartition des tâches](#_Toc60659742)

[Formulaire TECH-9 Programme de dotation en personnel (Personnel clé et personnel d’appui)](#_Toc60659743)

[Formulaire TECH-10 Calendrier des activités et des livrables](#_Toc60659744)

[Formulaire TECH-11 Modèle de Curriculum Vitae (CV) du Personnel professionnel clé proposé](#_Toc60659745)

[Formulaire TECH-12 Formulaire de certification du respect des sanctions](#_Toc60659746)

Formulaire TECH-1 Formulaire de soumission de la Proposition Technique

**[Lieu, Date]**

À : **Mme Malika LAASRI**, Directrice Générale

Adresse : Agence MCA-Morocco, Complexe administratif et culturel de la Fondation Mohammed VI des œuvres sociales de l’Education - Formation, Avenue Allal EL FASSI- Madinat AL IRFANE Hay Riad, Rabat- Maroc

Madame,

**Objet: Assistance technique de l’agence MCA-Morocco pour la mise en place d’un centre d’inclusion des femmes au foncier au sein du Ministère de la Solidarité, de l’Insertion Sociale et de la Famille.**

**Réf. : DP/QCBS/MCA-M/LG-11/Compact -PP-17**

Nous, soussignés, vous proposons nos Services de Consultant pour la mission susmentionnée conformément à votre Demande de Propositions (DP) du **[Insérer la Date]** et à notre Proposition.

Nous vous soumettons par les présentes notre Proposition Technique sous forme de document distinct. Notre Proposition Financière est également soumise sous forme de document distinct.

Nous déclarons par les présentes que nous ne sommes pas engagés dans des activités interdites décrites dans *la Politique de la MCC en matière de Lutte contre la Traite des Personnes*, et que nous ne nous engagerons pas, ne faciliterons pas et n’autoriserons pas ces activités interdites tout au long de la durée du Contrat. Par ailleurs, nous garantissons que les activités interdites décrites dans *la Politique de la MCC en matière de Lutte contre la Traite des Personnes* ne seront pas tolérées de la part de nos employés, de nos Sous-consultants et de leurs employés respectifs. Enfin, nous reconnaissons que notre engagement dans de telles activités constituera un motif de suspension ou de résiliation de l’emploi ou du Contrat.

Nous avons pris connaissance de *la Politique de la MCC en matière de prévention, de détection et d’atténuation des conséquences des fraudes et de la corruption dans les opérations de la MCC*[[1]](#footnote-1). Nous avons pris des mesures visant à garantir qu’aucune personne agissant pour notre compte ou en notre nom ne s’est engagée dans des pratiques de corruption ou de fraude telles que décrites à la clause 3 des IC. Dans ce cadre, nous certifions que :

1. Les prix figurant dans la Proposition ont été fixés de manière indépendante, sans aucune consultation, communication ou accord avec d’autres soumissionnaires ou concurrents en vue de restreindre la concurrence relative :
2. Aux dits prix ;
3. À l’intention de soumettre une Proposition ; ou
4. Aux méthodes ou facteurs de calcul des prix proposés.
5. Nous ne divulguerons pas volontairement les prix figurant dans cette Proposition, directement ou indirectement, à d’autres soumissionnaires ou concurrents avant l’ouverture des Propositions ou l’adjudication du Contrat, sauf disposition contraire prévue par la loi.
6. Nous ne tentons pas et ne tenterons pas de persuader un candidat de soumettre ou de ne pas soumettre une Proposition dans le but de limiter la concurrence, et
7. Nous nous trouvons pas en situation de conflit d’intérêt en vertu de la Clause 5.7 des IC .*[insérer le cas échéant:* «  autres que dans les cas énumérés ci-après. »] *[Dans le cas où une ou plusieurs situations de conflit d’intérêt a/ont été énumérée(s), insérer :* « Nous proposons les atténuations suivantes pour nos situations de conflit d’intérêt : *[Insérer la description des situations de conflit d’intérêt, ainsi que les mesures d'atténuation proposées.]*.

Nous vous soumettons par les présentes notre Proposition, qui comprend la Proposition Technique et la Proposition Financière sous enveloppe/colis cacheté (e) séparé(e) portant clairement la mention requise.

Nous vous soumettons notre Proposition en Association avec :

**[Insérer une liste comprenant le nom complet et l'adresse de chaque Consultant associé].**[[2]](#footnote-2)

Nous déclarons par les présentes que toutes les informations et déclarations figurant dans la Proposition sont exactes et acceptons que toute fausse interprétation figurant dans ladite Proposition puisse entraîner notre disqualification.

Nous joignons à la présente Proposition des informations confirmant notre éligibilité, conformément à la Section III de la DP.

Si les négociations ont lieu pendant la durée initiale de validité de la Proposition, nous nous engageons à négocier le Contrat sur la base du Personnel clé désigné dans notre la Proposition.

Notre proposition a pour nous force obligatoire sous réserve des modifications résultant de la négociation du Contrat, et nous nous engageons, si nous sommes retenus, à commencer les Services de consultant nécessaires à la mission au plus tard à la date indiquée dans la DP.

Nous comprenons et acceptons sans condition que, conformément aux dispositions de la Sous-clause 30.1 des IC, toute contestation ou remise en cause de la procédure ou des résultats de la présente procédure de Passation de marchés se fera uniquement par le biais du Système de contestation des soumissionnaires de l’Entité MCA.

Notre Proposition est valide pour une période de [**insérer le nombre**] jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt des Propositions conformément au Dossier de la Demande de Propositions et cette Proposition continuera à nous engager et peut être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période.

Les commissions ou primes, le cas échéant, que nous avons réglées ou que nous règlerons à des représentants ayant rapport avec cette Proposition et avec l’exécution du Contrat si ledit Contrat nous est attribué, sont indiquées ci-dessous :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Nom et adresse du représentant |  | Montant et devise |  | Objet de la commission ou de la prime |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
| (si aucune commission ni prime n’a été versée, indiquer « aucune ») |

Il est entendu que vous n’êtes pas tenus d’accepter aucune des propositions reçues.

Nous reconnaissons que notre signature numérique/numérisée est valide et juridiquement contraignante.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur l’assurance de ma considération distinguée,

|  |  |
| --- | --- |
| **[Signataire autorisé]** |  |
| **Nom et fonction du Signataire :** |  |
| **[Nom du Consultant]** |  |
| **[Adresse du Consultant]** |  |

Annexes :

1. Procuration confirmant que le signataire de la Proposition est dûment autorisé à signer la Proposition au nom du Consultant et de ses Associés ;
2. Acte(s) constitutif(s) (ou tout autre document justifiant la forme juridique) ; et
3. Accords de constitution d’une Co-entreprise ou d’une Association (le cas échéant, mais sans divulguer d’informations sur la Proposition Financière).
4. **[Tous les autres Documents Requis dans les DPDP]**

Formulaire TECH-2A Capacité financière du Consultant

**L'Agence MCA-Morocco se réserve le droit de demander des informations complémentaires sur la capacité financière du Consultant. Tout Consultant qui se trouve dans l’incapacité de démontrer à travers ses dossiers financiers qu’il a la capacité financière d’exécuter les Services requis peut être disqualifié.**

*Par conséquent, le Consultant doit avoir une capacité financière importante pour mobiliser et offrir certains types de services en vertu desquels il doit engager des dépenses importantes avant d’être payé par l*'Agence MCA-Morocco*. Le Formulaire Tech-2A comprend les exigences relatives aux documents requis pour évaluer la capacité financière.*

*Le Consultant doit fournir les documents suivants :*

* *Les états financiers audités des trois (3) dernières années, accompagnés des lettres des auditeurs.*
* *Les états financiers certifiés des trois (3) dernières années, accompagnés des lettres des déclarations fiscales.*
* *La preuve d’un financement dédié à la mise en œuvre des services de consultants, confirmée par un représentant autorisé du Consultant.*

*Dans le cas où l'un quelconque de ces documents n'est pas produit pour démontrer la capacité financière, la Proposition sera rejetée.*

*Dans le cas où la Proposition est soumise par une Co-entreprise, toutes les parties de la Co-entreprise doivent soumettre les renseignements requis relatifs à la capacité financière. Les rapports doivent être soumis selon l’ordre d’importance de l’Associé dans la Co-entreprise, du plus important au moins important.*

*L'Agence MCA-Morocco se réserve le droit de demander des informations supplémentaires sur la capacité financière du Consultant. Un consultant qui ne démontre pas grâce à ses documents financiers qu'il a la capacité financière nécessaire pour exécuter les Services requis peut être disqualifié.*

Formulaire TECH-2B

Procès, litiges, arbitrages, actions en justice, plaintes, enquêtes et différends actuels ou passés auxquels le Consultant est parti

Le Consultant, ou une société, une entité ou une filiale apparentée, a-t-il été, au cours des cinq (5) dernières années, partie à un procès, un litige, un arbitrage, une action en justice, une plainte, une enquête ou un différend dont la procédure ou l’issue pourrait raisonnablement être interprétée par l’Entité MCA comme pouvant avoir un impact sur la situation financière ou opérationnelle du Consultant de manière à affecter négativement sa capacité à satisfaire à l’une quelconque de ses obligations en vertu du Contrat ? Non :\_\_\_\_ Oui :\_\_\_\_\_\_ (voir ci-après)

|  |
| --- |
| **Litiges, arbitrages, actions en justice, plaintes, enquêtes et différends au cours des cinq (5) dernières années (selon les critères susmentionnés)** |
| **Année** | **Objet du contentieux :** | **Valeur de la décision rendue contre le Consultant en équivalent de USD** |
| 2016 |  |  |
| 2017 |  |  |
| 2018 |  |  |
| 2019 |  |  |
| 2020 |  |  |

Formulaire TECH-3 Organisation du Consultant

Fournir une brève description de l’historique et de l’organisation de votre cabinet/entité et de chacun de vos Associés dans le cadre de cette mission. Inclure l’organigramme de votre cabinet/entité ainsi que l’organigramme de l’Association et de chacun de vos Associés, le cas échéant. La Proposition doit montrer que le Consultant dispose des capacités organisationnelles et de l’expérience nécessaires pour gérer le projet relatif au Contrat depuis ses bureaux, et fournir un support administratif et technique à son équipe chargée du projet dans le pays. La Proposition doit également démontrer que le Consultant a la capacité de travailler sur le terrain et de fournir rapidement du Personnel de remplacement expérimenté.

**[Maximum de 10 pages]**

Formulaire TECH-4 Expérience du Consultant

Fournir dans le tableau ci-dessous des informations sur les missions pertinentes pour lesquelles votre cabinet et chacun de vos Associés ont été dûment engagés à titre individuel, soit en tant que seule société soit comme l’une des principales sociétés au sein d’une Association, pour exécuter des services de consultant similaires à ceux demandés dans les Termes de Référence de la présente DP. **Cela doit comprendre les missions similaires financées par la MCC.**  Ne pas fournir d’informations sur une expérience dans un quelconque projet financé par la MCC peut entraîner le rejet de la Proposition. La Proposition doit démontrer que le Consultant a réalisé avec succès des projets similaires en termes de contenu, de complexité, de valeur, de durée et de volume aux services sollicités dans cette procédure de Passation de marchés.

Le Consultant doit utiliser ce formulaire pour prouver l'expérience d’un Sous-consultant proposé par le Consultant, en vue de satisfaire à une exigence particulière en vertu du Facteur de Qualification 3.7.4.2.

**[Maximum de 20 pages]**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de la mission | Montant approximatif du contrat (en USD courant) : |
| Pays :Lieu dans le pays : | Durée de la mission (en mois) : |
| Nom du client : | Nombre des mois de travail des professionnels pour la mission : |
| Courriel et numéro de téléphone des contacts donnés à titre référence | Fournir les coordonnées d’au moins trois (3) personnes susceptibles de fournir des informations substantielles sur (1) le type de travail effectué et (2) la qualité du travail. Pour chaque référence, indiquer un contact, son poste, son adresse, **son numéro de téléphone et son courriel.** |
| Adresse : | Montant approximatif des Services fournis par votre cabinet en vertu du Contrat (en USD courant) : |
| Date de début (mois/année) Date d’achèvement (mois/année) : | Nombre de mois de travail des professionnels fournis par les consultants associés :  |
| Nom des consultants associés (le cas échéant) : | Nom des responsables de votre cabinet participant à la mission, et les tâches réalisées (indiquer les responsables, par exemple directeur/coordonnateur du projet, Responsable de l’équipe) : |
| Description du Projet : |
| Description des demandes de mobilisation du projet et de la manière dont votre cabinet a géré les besoins administratifs, logistiques et financiers requis pour cette mobilisation. |
| Description des services effectivement rendus par votre personnel dans le cadre de la mission : |

Nom du Cabinet : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Formulaire TECH-5 Références des contrats financés par la MCC

Le Consultant ou le membre d’une Co-entreprise/d’une Association qui compose le Consultant doit compléter ce formulaire et fournir des informations sur tous les contrats financés par la MCC (exécutés soit directement avec la MCC, soit avec une Entité du Millennium Challenge Account, où que ce soit dans le monde) auxquels le Consultant ou un membre d’une Co-entreprise/d’une Association qui compose le Consultant est ou a été partie, que ce soit à titre de Consultant principal, d’affilié, d’associé, de filiale, de Sous-consultant ou à tout autre titre.

|  |
| --- |
| **Contrats avec la MCC** |
| **Nom et numéro du Contrat** | **Rôle dans le Contrat** | **Montant total du Contrat** | **Nom et adresse du Client** |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
| **Contrats avec une Entité MCA** |
| **Nom et numéro du Contrat** | **Rôle dans le Contrat** | **Montant total du Contrat** | **Nom et adresse du Client** |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

Formulaire TECH-6 Descriptif de l’approche, de la méthodologie et du programme de travail proposés pour réaliser la mission

Le Consultant doit fournir dans cette section une description détaillée de la manière dont il entend fournir les Services requis conformément aux Termes de Référence (TdR) inclus dans la DP. Ces informations doivent être suffisamment détaillées pour convaincre le Comité d’évaluation technique que le Consultant comprend les défis liés à l’exécution des Services requis et que son approche, sa méthodologie et son programme de travail pourront lui permettre d’y faire face.

Votre proposition technique doit comporter les trois (3) chapitres suivants :

1. **Approche technique et méthodologie**. Vous devez expliquer dans ce chapitre la manière dont vous comprenez les objectifs de la mission, votre approche par rapport aux services, la méthodologie que vous adopterez pour réaliser les tâches et atteindre les résultats escomptés, ainsi que le niveau de détail des livrables. Vous devez indiquer les difficultés à résoudre et leur ampleur, et décrire l’approche technique que vous entendez adopter pour traiter ces difficultés, ainsi que les différents aspects transversaux (par exemple, les aspects liés à la protection de l’environnement et à la protection sociale, ainsi qu’à l’égalité des genres et à l’intégration sociale.) Vous devez également décrire les méthodologies que vous proposez d’adopter et souligner la compatibilité de ces méthodologies avec l’approche proposée. Vous devez par ailleurs décrire les équipements et/ou logiciels nécessaires pour la prestation des services mentionnés dans les Termes de Référence.
2. **Programme de travail**. Vous devez indiquer dans ce chapitre les principales tâches de la mission, leur contenu et leur durée, l’échelonnement des tâches et les liens qui existent entre elles, les étapes principales (y compris les approbations provisoires par l’Entité MCA) et les dates de remise des rapports. Le programme de travail proposé doit être en cohérence avec l’approche technique et la méthodologie, montrant votre compréhension des TdR et votre capacité à les traduire en un programme de travail réaliste. Une liste des documents à produire, y compris les rapports, les plans et dessins techniques et les tableaux à livrer, doit être fournie. Le programme de travail doit respecter le calendrier des activités et des livrables qui figurent au Formulaire TECH-10.
3. **Organisation et plan de dotation en personnel**. Dans le cadre de ce chapitre, le Consultant doit proposer la structure et la composition de son équipe professionnelle. Le Consultant est encouragé à tenir compte de l'équité et de la diversité dans la composition de son équipe de proposée. Vous devez énumérer les principaux volets de la mission, le personnel clé et le personnel technique et personnel d’appui proposé.

**Note**: Lorsque les Termes de Référence comprennent des tâches liées à l’égalité des genres et l’intégration sociale, la Proposition doit clairement décrire comment le Consultant entend intégrer ces tâches dans l’approche technique, la méthodologie, le programme de travail proposé, l’organisation et le programme de dotation en personnel. Il est entendu que ce type de compétences et d’expérience peut ne pas s’inscrire dans le cadre des prestations normales de certains Consultants, et, par conséquent, il convient de prêter une attention particulière à l’importance d’une proposition interdisciplinaire et d’un programme de dotation en personnel adéquats.

**[Maximum 50 pages, tableaux et diagrammes inclus]**

Formulaire TECH-7 Observations et suggestions sur les Termes de Référence et la mission

L’Agence MCA-Morocco est ouverte à toute observation ou suggestion visant à améliorer la mission pour un meilleur rapport coût/efficacité. Ces observations et suggestions ne serviront pas à des fins d’évaluation, mais pourront être discutés au cours des négociations. L’Entité MCA n’est pas tenue d’accepter les propositions. Si les modifications/suggestions proposées nécessitent de modifier le prix proposé, il faudra le signaler, sans indiquer le prix d’une telle modification.

**[Maximum de 5 pages]**

**A: Observations et suggestions sur les Termes de Référence**

[Veuillez présenter et justifier vos modifications ou améliorations proposées aux Termes de Référence pour optimiser la capacité d’exécution de la mission (en supprimant par exemple, certaines activités que vous jugez inutiles ou en proposant d’autres, ou un échelonnement différent des activités).]

**B: Observations et suggestions sur le personnel et les installations à fournir**

[Veuillez insérer vos observations sur le personnel et les installations devant être fournis par l’Agence MCA-Morocco]

Formulaire TECH-8 Composition de l’équipe et répartition des tâches

|  |
| --- |
| Personnel professionnel clé : |
| Nom de l’employé | Organisation | Domaine d’expertise | Poste  | Tâches confiées à chacun des membres de l’équipe |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

Formulaire TECH-9 Programme de dotation en personnel (Personnel clé et personnel d’appui)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  |  | Effectif (sous forme de diagrammes à barres)1 | Total des apports de personnel par mois |
|  | 12 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | N | Au siège | Sur le terrain3 | **Total** |
| Personnel étranger |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 1 |  | [Siège] |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  | [Terrain] |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 2 |  | [Siège] |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  | [Terrain] |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 3 |  | [Siège] |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  | [Terrain] |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| N |  | [Siège] |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  | [Terrain] |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | Sous-total |  |  |  |
| Personnel local |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 1 |  | [Siège] |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| [Terrain] |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 2 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| N |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Personnel d’appui | Sous-total |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | Total |  |  |  |

1. L’effectif doit être indiqué par personne pour le Personnel professionnel clé et par catégorie pour le personnel d’appui (par exemple : rapporteurs, personnel administratif).
2. Les mois sont calculés à compter du début de la mission. Pour chaque catégorie d’employés, veuillez indiquer séparément le personnel qui travaille au siège et celui qui travaille sur le terrain.
3. Le travail de terrain désigne les activités effectuées hors du siège du Consultant.

|  |  |
| --- | --- |
| Effectif du personnel à plein temps : | Effectif du personnel à temps partiel : |

Formulaire TECH-10 Calendrier des activités et des livrables-Tâches de Base

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Tâches | Mois |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 1 | **TACHE A. ELABORATION DE LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 2 | **TACHE B- DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL, ORGANISATIONNEL ET TECHNIQUE** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 3 | **TACHE C- DEFINITION DE L’ORGANISATION DU CIFF** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 4 | **TACHE D- MISE EN PLACE D’UNE BASE DE DONNEES SUR LES DROITS FONCIERS DES FEMMES** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 5 | TACHE E- CONCEPTION DU DISPOSITIF PARTENARIAL |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  | Livrables |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 1 | **Livrable A** : Rapport méthodologique avec sa note de synthèse et le plan d’atténuation des risques liés à la pandémie « Covid-19 ». |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 2 | **Livrable B :** Rapport du diagnostic institutionnel, organisationnel et technique avec sa note de synthèse. |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 3 | **Livrable C :** Rapport du scénario organisationnel pour la mise en place du CIFF, de son plan de mise en œuvre et pérennisation ainsi que du plan de formation, avec note de synthèse du rapport. |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 4 | **Livrable D-1** : Rapport de conception de la base de données, de la bibliothèque des textes juridiques et du guide thématique sur les droits fonciers des femmes, avec sa note de synthèse. |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 5 | **Livrable D-2** : Rapport de réalisation de la bibliothèque juridique sur les droits fonciers des femmes (textes juridiques et guide thématique question/réponse) avec sa note de synthèse. |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 6 | **Livrable D-3** : Rapport de développement et de mise en place de la base de données avec sa note de synthèse (en annexe le manuel d’utilisation et le rapport de formation des administrateurs). |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 7 | **Livrable E** : Rapport du dispositif partenarial intégrant les projets de conventions de partenariat, avec sa note de synthèse. |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

Formulaire TECH-10 Calendrier des activités et des livrables-Tâche Optionnelle 1

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Tâches** | Mois |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 1 | **TACHE F : ACTIONS D’INFORMATION ET DE SENSIBILISATION SUR LE CIFF (OPTIONNELLE)** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  | **Livrables** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 1 | **Livrable F-1** : Rapport de conception et de développement des supports de communication. |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 2 | **Livrable F-2-1** : Rapport de conception et de réalisation des journées d'écoute et d’information avec sa note de synthèse. |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 3 | **Livrable F-2-2** : Guide thématique sur les droits fonciers des femmes mis à jour. |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 4 | **Livrable F-3** : Rapport du séminaire national de clôture avec sa note de synthèse. |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

Formulaire TECH-11 Modèle de Curriculum Vitae (CV) du Personnel
professionnel clé proposé

|  |  |
| --- | --- |
| Poste proposé | [un seul candidat sera désigné pour chaque poste] |
| Nom du Cabinet | [Insérer le nom du Cabinet proposant le personnel] |
| Nom de l’employé : | [insérer le nom complet] |
| Date de naissance | *[insérer la date]* |
| Nationalité | *[insérer la nationalité]* |  |  |
| Formation | [Résumer pour chaque employé les études universitaires et autres études spécialisées de l’employé, en indiquant le nom des écoles ou universités fréquentées, les diplômes obtenus et des dates d’obtention] |
| Affiliation à des associations professionnelles |  |
| Autres formations | *[Indiquer les diplômes supérieurs et toute autre formation]* |
| Pays de l’expérience professionnelle | *[Citer les pays où l’employé a servi au cours des 10 dernières années]* |
| Langues | *[Indiquer, pour chaque langue, le niveau de connaissance : bon, moyen ou médiocre en ce qui concerne la langue lue/écrite/parlée]* |
|  | Langue | Parlée | Lue | Écrite |
|  |  |  |  |  |
| Expérience professionnelle | [Dresser la liste des emplois exercés par l’employé depuis la fin de ses études par ordre chronologique inverse, en commençant par son poste actuel. Pour chacun, indiquer (voir modèle ci-dessous) les dates, le nom de l’employeur et le titre du poste occupé.] |
|  | De [*année*] : | À [*année*] : |
|  | Employeur: |
|  | Poste(s) occupé(s) : |
| Attributions | [Citer les tâches confiées à l’employé dans le cadre de la présente mission] |
| Missions antérieures les plus utiles à ses attributions dans le cadre de la mission : | [Parmi les missions auxquelles l’employé a pris part, fournir les informations suivantes pour les missions les plus utiles à ses attributions.] |
|  | Nom de la mission ou du projet : |  |
|  | Année : |  |
|  | Lieu : |  |
|  | Client : |  |
|  | Caractéristiques principales du projet : |  |
|  | Poste occupé : |  |
|  | Activités réalisées : |  |

1. Références :

[Citer au moins trois références individuelles connaissant le type de travail réalisé par l’employé. Inclure pour chaque référence son nom, son poste, son numéro de téléphone et son adresse électronique.] [L’Entité MCA se réserve le droit de contacter d’autres sources et de vérifier les références de l’employé, en particulier les performances passées dans les projets financés par la MCC.]

1. Attestation :

Je, soussigné, certifie qu’à ma connaissance, le présent CV rend fidèlement compte de ma situation, de mes qualifications et de mon expérience professionnelle. Je reconnais que toute fausse déclaration volontairement faite dans le présent CV pourra entraîner ma disqualification ou mon renvoi dans le cas où je serais retenu.

Je, soussigné, m’engage par les présentes à participer avec le [***Consultant***] à la Demande de Propositions susmentionnée. Je déclare en outre que je suis apte et disposé à travailler :

1. pour la/les périodes prévue(s) dans les Termes de Référence spécifiques joints à la présente Demande de Propositions, et à occuper le poste pour lequel mon CV a été inclus dans la proposition du Consultant et
2. pendant la période d’exécution du Contrat.

|  |  |
| --- | --- |
| Signature du membre du Personnel professionnel clé: |  |
| Dans la cas où le présent formulaire NE porte PAS la signature du membre du Personnel professionnel clé, alors en signant ci-dessous, le représentant habilité du Consultant déclare ce qui suit :« Compte dûment tenu de ma signature apposée ci-dessous, si le membre du Personnel professionnel clé N’a PAS signé ce CV, je déclare que les informations qu’il contient sont, à ma connaissance, vraies et exactes ET JE confirme qu’après m’être entretenu avec ce dernier, j’ai obtenu l’assurance qu’il restera disponible pour cette mission si le Contrat est adjugé pendant la période de validité visée dans la DP. » |
| Signature du représentant habilité du Consultant |  |
|  |  |  |  |

Formulaire TECH-12 Formulaire de certification du respect des sanctions

Conformément à la Clause G des Dispositions complémentaires qui figurent à l’Annexe A du Contrat, le présent formulaire doit être complété par le Soumissionnaire lors de la soumission de l’Offre et, si retenu, par le Consultant dans un délai de 28 jours à compter de la date de réception de la Lettre d’Acceptation et de l’Accord contractuel. Le Consultant le soumettra par la suite le dernier jour ouvrable avant le dernier jour de chaque trimestre (31 mars, 30 juin, 30 septembre et 31 décembre) après la signature du Contrat financé par la MCC[[3]](#footnote-3), tout au long de la durée du Contrat.

Le formulaire doit être soumis à l'Agent de Passation de Marchés de l'Entité MCA au moment de la soumission de l’Offre *insérer le courrier électronique de l’Agent de passation de marché de l’Entité MCA*), et à l’Agent financier de l’Entité MCA par la suite [*insérer le courrier électronique de l’Agent financier de l’Entité MCA*] et un exemplaire envoyé à la MCC à l'adresse suivante : sanctionscompliance@mcc.gov.

Pour éviter tout doute, conformément aux Directives relatives à la Passation des marchés de la MCC, signaler la fourniture d’une aide et de ressources substantielles (comme définis ci-après) à une personne ou une entité figurant sur les listes énumérées n'entraîne pas nécessairement la disqualification du Soumissionnaire ou l'annulation du Contrat. Cependant, **ne pas signaler** la fourniture de cette aide et de ces ressources substantielles, ou toute fausse déclaration similaire, intentionnelle ou due à une négligence, est un motif de disqualification du Soumissionnaire ou d'annulation du Contrat, et peut exposer ce Soumissionnaire ou Consultant à des poursuites pénales, civiles ou d’un recours administratif selon le cas en vertu de la loi aux États-Unis.

**Les instructions pour compléter ce formulaire figurent ci-dessous :**

**Dénomination sociale complète du Soumissionnaire/Consultant :\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Nom complet et numéro du Contrat : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**L’Entité MCA avec laquelle le Contrat a été signé :\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

|  |
| --- |
| **TOUT SOUMISSIONNAIRE/CONSULTANT DOIT COCHER LA CASE APPLICABLE CI-DESSOUS :** * Toutes les vérifications d’éligibilité ont été effectuées conformément aux **« Dispositions complémentaires » visées à l’Annexe B du Contrat, et à la clause G « Respect des lois relatives à la lutte contre le financement du terrorisme et des autres restrictions** » et le Soumissionnaire/Consultant certifie par la présente comme suit :
	+ Aucun résultat défavorable ou négatif n’a été obtenu à partir de ces vérifications d’éligibilité ; et
	+ Au meilleur de sa connaissance, le Soumissionnaire/Consultant n’a pas fourni au cours des dix dernières années et ne fournit pas actuellement, directement ou indirectement d’aide ou de ressources substantielles, ni permis sciemment que des fonds de la MCC[[4]](#footnote-4) soient versés à une personne, entreprise ou autre entité connue par lui, ou qu’il est supposé connaître comme étant l’auteur d’actes, de tentatives ou d’encouragement d’actes terroristes, en tant que facilitateur, participant ou personne préconisant des actes terroristes, y compris, à titre indicatif et non limitatif, à des personnes ou entités figurant (i) sur les listes décrites ci-dessous (y compris le Soumissionnaire/Consultant lui-même ).

**OU*** Toutes les vérifications d’éligibilité ont été effectuées conformément aux **« Dispositions Complémentaires » visées à l’Annexe A du Contrat, et à la clause G « Respect des lois relatives à la lutte contre le financement du terrorisme et des autres restrictions** » et le Soumissionnaire/Consultant certifie par la présente que des résultats défavorables ou négatifs ont été obtenus à partir de ces vérifications d’éligibilité (informations à fournir pour chaque résultat conformément aux instructions incluses dans ce formulaire) :
* Nom de l’individu, de la société ou de l’entité :
* Source(s) auprès de laquelle l’éligibilité a été vérifiée, si l’individu, la société ou l’entité ont été déclarés inéligibles :
* Poste (s’il s’agit d’un individu), ou biens ou Services fournis (s’il s’agit d’une société ou autre entité):
* Estimation de la valeur des tâches exécutées depuis la date du certificat :
* Description et circonstances dans lesquelles un tel soutien a été fourni.
 |

Je certifie par les présentes que les informations fournies ci-dessus sont exactes et sincères à tous points importants et que toute inexactitude des renseignements fournis, fausse déclaration ou omission de fournir les informations demandées dans ce certificat peut être considérée comme une « fraude » conformément aux dispositions des IAS, du Contrat passé entre le Consultant et l'Entité MCA, des Directives relatives à la Passation des marchés du Programme de la MCC et d’autres politiques ou directives applicables de la MCC, y compris de la politique de la MCC en matière

de prévention, de détection et de correction de la fraude et de la corruption dans les opérations de la MCC.

**Signataire autorisé : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Nom du signataire en caractères d’imprimerie \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**INSTRUCTIONS POUR COMPLETER LE FORMULAIRE DU CERTIFICAT DE RESPECT DES SANCTIONS :**

Le Soumissionnaire/Consultant doit suivre les procédures suivantes pour vérifier l’éligibilité des entreprises, du personnel clé, des sous-traitants, des vendeurs, des fournisseurs et des bénéficiaires du financement, conformément à l’Annexe A du Contrat, intitulée « **Dispositions Complémentaires** », notamment à la **Clause G « Respect des lois relatives à la lutte contre le financement du terrorisme et des autres restrictions** », ainsi jointe ci-dessous par souci de convenance.

Sur la base des résultats de ces vérifications d’éligibilité, le Soumissionnaire/Consultant doit fournir la certification applicable dans le formulaire de certification ci-joint. Notez qu’aux fins de la présente certification, les Soumissionnaires/Prestataires de services ne sont tenus de soumettre des documents à l'appui détaillés sur les vérifications d’éligibilité ainsi que leur formulaire de certification que si le Soumissionnaire/Consultant identifie des résultats défavorables ou négatifs. Si ce n’est pas le cas, les Soumissionnaire/Consultant sont libres de marquer le formulaire de certification en conséquence et de le soumettre au destinataire approprié (bien que le Soumissionnaire/Consultant doit tenir des registres selon les instructions ci-dessous).

Le Soumissionnaire/Consultant doit vérifier que l’individu, la société ou l’entité ayant accès au financement de la MCC ou en bénéficiant, y compris le personnel du Soumissionnaire/Consultant, Sous-traitant, vendeurs, fournisseurs, et bénéficiaires ne figurent sur aucune des listes suivantes (ou, dans le cas d'#8-dessous, n’est pas un ressortissant d’un pays figurant sur cette liste ou associé à celui-ci) :

1. **Liste des entreprises radiées du système SAM** ou « System for Award Management (SAM)) Excluded Parties List »

<https://www.sam.gov/SAM/pages/public/searchRecords/search.jsf>

1. **Liste des entreprises radiées du système de la Banque mondiale** ou « World Bank Debarred List »

<https://www.worldbank.org/debarr>

1. **Liste des nationaux spécifiquement désignés établie par le Bureau du contrôle des avoirs étrangers du Département du trésor Américain** ou « US Treasury, Office of Foreign Assets Control, Specially Designated Nationals (SDN) List »

<https://sanctionssearch.ofac.treas.gov/>

1. **Liste des personnes exclues par le Bureau de l’industrie et de la sécurité du Département du commerce Américain** ou « US Department of Commerce, Bureau of Industry and Security, Denied Persons List »

<https://www.bis.doc.gov/index.php/the-denied-persons-list>

1. **Liste des entreprises radiées par la Direction des contrôles du commerce liés à la défense du Département d'État** ou « US State Department, Directorate of Defense Trade Controls, AECA Debarred List »

<https://www.pmddtc.state.gov/ddtc_public?id=ddtc_kb_article_page&sys_id=c22d1833dbb8d300d0a370131f9619f0>

1. **Liste des organisations terroristes étrangères désignées par le Département d'État** ou « US State Department, Foreign Terrorist Organizations (FTO) List »

<https://www.state.gov/foreign-terrorist-organizations/>

1. **Décret 13224 du Département d’Etat**  ou« Executive Order 13224 » <https://www.state.gov/executive-order-13224/>
2. **Liste des pays désignés par les États-Unis comme parrainant le terrorisme** ou « US State Sponsors of Terrorism List »

<https://www.state.gov/state-sponsors-of-terrorism/>

En plus de ces listes, avant de fournir une aide ou des ressources substantielles à une personne ou une entité, le Soumissionnaire/Consultant doit examiner également toutes les informations sur cette personne ou entité dont il a connaissance et toutes les informations publiques raisonnablement disponibles ou dont il devrait avoir connaissance.

La documentation du processus prend deux formes. Le Soumissionnaire/Consultant doit préparer un tableau répertoriant chaque membre du personnel, Consultant, Sous-traitant, vendeur, fournisseur et bénéficiaire intervenant dans le Contrat, conformément au tableau qui figure ci-dessous.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Date à laquelle la vérification a été effectuée |  |
| Nom | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | Éligible (O/N) |
| SAM Excluded Parties List | World Bank Debarred List | SDN List | Denied Persons List | AECA Debarred List | FTO List | Executive Order 13224 | US State Sponsors of Terrorism Lis |
| Soumissionnaire/Consultant (l’entreprise elle-même) |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Membre du personnel #1 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Membre du personnel #2 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Consultant #1 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Consultant #2 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Sous-traitant #1 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Sous- traitant #2 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Vendeur #1 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Fournisseur #1 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Bénéficiaire #1 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

Le Soumissionnaire/Consultant doit indiquer la date à laquelle la recherche a été effectuée auprès de chaque source de vérification de l’éligibilité, et déterminer si le membre du personnel, Consultant, Sous-traitant, vendeur, fournisseur ou bénéficiaire est éligible – c’est-à-dire qu’il n’est inscrit sur la liste d’aucune des sources de vérification de l’éligibilité.

En outre, les listes 1. liste de entreprises radiées dans le système SAM, 3. liste des nationaux spécifiquement désignés établie par le Bureau du contrôle des avoirs étrangers du Département du trésor Américain (SDN) et 5. liste de entreprises exclues par la Direction des contrôles du commerce liés à la défense du Département d'État (AECA) étant des bases de données consultables, affichant les résultats de recherche sur une page, après avoir saisi le nom à rechercher, le Soumissionnaire/Consultant doit imprimer et conserver pour chaque membre du personnel, Consultant, Sous-traitant, vendeur, fournisseur ou bénéficiaire la page de résultats de la recherche générée par chaque source de vérification de l’éligibilité, qui se présente comme suit : « *Exclusion activ*e? *Non* » ou « *Aucun résultat* *trouvé* » (dans le cas de la liste des entreprises radiées dans le système SAM), « *Votre recherche n'a retourné aucun résultat* » (dans le cas de la liste des nationaux spécifiquement désignés établie par le Bureau du contrôle des avoirs étrangers du Département du trésor Américain (SDN)) « *Aucun résultat dans la liste des entreprises légalement exclues à l'aide de ce filtre*.» ou « *Aucun résultat dans la liste des entreprises administrativement exclues à l'aide de ce filtre* » (dans le cas de la liste de entreprises exclues par la Direction des contrôles du commerce liés à la défense du Département d'État (AECA)). Dans le cas de la liste 2. liste de entreprises radiées dans le système de la Banque mondiale le tableau 1 entreprises et individus exclus affichera un champ vierge qui indique qu’aucun résultat n’a été trouvé. Pour les listes 4. liste des personnes exclues par le Bureau de l’industrie et de la sécurité du Département du commerce américain, liste 6. liste des organisations terroristes étrangères désignées par le Département d'État (FTO) et 7 décret 13224 du Département d’Etat, il n’y a pas de base de données consultable fournie, de sorte que le Soumissionnaire/Consultant examinera chaque liste et confirmera qu’elle ne nomme pas les entreprises ou les personnes identifiées dans le tableau ci-dessus.

Si un dossier négatif a été trouvé pour un ou plusieurs individus ou une ou plusieurs entités, y compris pour le Soumissionnaire/Consultant lui-même, ce dernier doit effectuer une recherche supplémentaire pour établir si le résultat de la recherche est « un faux positif » (une personne dont le nom correspond au nom d’une personne inscrite sur une liste de sanctions, mais qui est une personne différente).S’il s’agit d’un faux positif, le Soumissionnaire/Consultant marquera le membre du personnel, Consultant, Sous-traitant, vendeur, fournisseur ou bénéficiaire comme éligible, et conservera le résultat de la recherche qui confirme son éligibilité.

Si, le résultat de la recherche montre que les membres du personnel, Consultants, Sous-traitants, vendeurs, fournisseurs ou bénéficiaires sont inéligibles à ce stade, l'Entité MCA déterminera s'il est possible dans les circonstances d'autoriser le Soumissionnaire/Consultant à procéder à un remplacement. Cette décision sera prise au cas par cas, et nécessitera l'approbation de la MCC, quelle que soit la valeur estimée du contrat proposé.

En outre, conformément à l’alinéa P1.A.1.7 des Directives relatives à la Passation des marchés du Programme de la MCC, le Soumissionnaire/Consultant doit s’assurer que le financement MCC n’est pas utilisé pour des biens ou des services provenant d’un pays ou d’une entreprise qui est constituée, basée ou qui exerce une partie importante de ses activités dans un pays, soumis à des sanctions par pays ou à d’autres restrictions en vertu de la loi des États-Unis, y compris dans les pays désignés par les États-Unis comme parrainant le terrorisme <https://www.state.gov/state-sponsors-of-terrorism/>.

Le Soumissionnaire/Consultant conserve tous ces documents qui font partie de l’ensemble du dossier du Contrat passé avec l’Entité MCA, tout au long de la durée du Contrat, et après l’achèvement du Contrat pour une période ultérieure telle que visée aux dispositions du Contrat (généralement cinq ans après la date d’achèvement du Programme Compact ou du Programme Seuil). L’Entité MCA, la MCC ou leurs représentants doivent avoir accès à ces documents conformément aux dispositions du Contrat régissant l’accès aux documents, ainsi que le Bureau de l’inspecteur général de l’USAID (responsable de la surveillance des opérations du MCC), sur demande de celui-ci.

**Annexe A « Dispositions complémentaires, » Paragraphe G « Respect des lois relatives à la lutte contre le financement du terrorisme, et des autres restrictions »**

1. La Partie au Contrat n’a pas fourni directement ou indirectement, au cours des dix dernières années, d’aide ou de ressources substantielles, et prendra toutes les mesures raisonnables visant à garantir qu’elle ne fournira pas d’aide ou de ressources substantielles (comme définies ci-dessous) directement ou indirectement, ni permettra sciemment que des fonds (y compris les fonds de la MCC) soient versés à une personne, entreprise ou autre entité connue par lui, ou qu’il est supposé connaître comme étant l’auteur d’actes, de tentatives ou d’encouragement d’actes terroristes, en tant que facilitateur, participant ou personne préconisant des actes terroristes, y compris, à titre indicatif et non limitatif, à des personnes ou entités figurant (i) sur la liste de référence des Ressortissants spécialement désignés et des personnes sous embargo, tenue à jour par le Bureau du département du Trésor américain chargé du contrôle des actifs à l’étranger, cette liste étant disponible à l’adresse [www.treas.gov/offices/enforcement/ofac](http://www.treas.gov/offices/enforcement/ofac); (ii) sur la liste consolidée des personnes et des entités gérées par le « Comité 1267 » du Conseil de Sécurité des Nations Unies ; (iii) sur la liste tenue à jour sur le site [www.sam.gov](http://www.sam.gov); ou (iv) sur toute autre liste que l’Entité MCA pourra, en toute circonstance, demander.

Aux fins des présentes,

1. L’expression « aide et ressources substantielles » comprend les devises, les instruments monétaires ou financiers, services financiers, logement, formation, conseil ou assistance d’expert, hébergement, faux documents ou fausse identité, matériel de télécommunication, installations, armes, substances mortelles, explosifs, personnel, moyens de transport et autres biens corporels, à l’exception des médicaments et des articles religieux.
2. Le terme « formation » signifie la formation ou l'enseignement destiné à faire acquérir un savoir-faire par opposition à un savoir.
3. L’expression « conseil ou assistance d’expert » signifie les conseils ou l’aide issus de connaissances scientifiques, techniques ou autres connaissances spécialisées.
4. Le Consultant s’assure que ses activités au titre du présent Contrat sont conformes à toutes les lois, réglementations et décrets des États-Unis relatifs à la lutte contre le blanchiment d’argent, le financement des activités terroristes, et le commerce des êtres humains, aux lois pénales des États-Unis, aux pratiques commerciales restrictives, aux boycotts, et à toutes autres sanctions économiques, promulgués le cas échéant par voie législative, par décret, par arrêté ou par réglementation, ou tels qu’ils sont appliqués par le Bureau du Département du Trésor des États-Unis chargé du Contrôle des Actifs à l’étranger ou toute autorité gouvernementale qui lui succède, y compris aux articles suivants de la loi : 18 U.S.C. § 1956, 18 U.S.C. § 1957, 18 U.S.C. § 2339A, 18 U.S.C. § 2339B, 18 U.S.C. § 2339C, 18 U.S.C. § 981, 18 U.S.C. § 982, au Décret 13224, au règlement 15 C.F.R. Partie 760, et à tous les programmes de sanctions économiques énumérés dans le règlement 31 C.F.R., Parties 500 à 598, et s’assure que toutes ses activités au titre du présent Contrat sont conformes aux politiques et procédures de contrôle et de surveillance des opérations visant à vérifier la conformité comme déterminé le cas échéant par la MCC, l’Entité MCA, l’Agent financier ou la Banque autorisée par l’Entité MCA, selon les cas. Le Consultant vérifie, ou fait vérifier l’éligibilité de toute personne, entreprise ou toute autre entité ayant accès aux fonds ou en bénéficiant, cette vérification étant effectuée conformément aux procédures énoncées à la Partie 10 des Directives relatives à la Passation des marchés du Programme de la MCC (Procédures de vérification de l’Éligibilité) disponibles sur le site web de la MCC à l’adresse[www.mcc.gov/ppg](http://www.mcc.gov/ppg). Le Consultant (A) effectue la vérification mentionnée dans ce paragraphe au moins tous les trimestres, ou selon toute autre périodicité raisonnable demandée par l’Entité MCA ou la MCC, le cas échéant, et (B) remet un rapport sur cette vérification périodique à l’Entité MCA et un exemplaire dudit rapport à la MCC.
5. Le Consultant est soumis à d’autres restrictions énoncées à la Clause 5.4(b) du Compact et relatives au trafic de stupéfiants, au terrorisme, au trafic sexuel, à la prostitution, à la fraude, au crime, à toute mauvaise conduite nuisible à la MCC ou à l’Entité MCA, à toute activité contraire à la sécurité nationale des États-Unis ou à toute autre activité pouvant affecter fortement ou négativement la capacité du Gouvernement ou de toute autre partie à assurer la mise en œuvre efficace du Programme, ou de tout autre Projet ou à en garantir la mise en œuvre, ou la mise en œuvre de tout autre Projet, ou à s’acquitter de ses responsabilités ou obligations dans le cadre du Compact ou de tout autre document connexe, ou affectant négativement et fortement les actifs du Programme ou les Comptes autorisés.

Formulaires De Soumission De La Proposition Financiere

**Les formulaires types des propositions financières servent à l’élaboration des propositions financières, conformément aux dispositions de la Sous-clause 12.5 de la Section I, Instructions aux Consultants.**

**Note:** Les commentaires entre crochets qui figurent dans les pages suivantes sont destinés à vous aider à préparer votre Proposition Financière et par conséquent, ne doivent pas figurer dans la Proposition Financière à soumettre.

[Formulaire FIN-1 Lettre de Soumission de la Proposition Financière](#_Toc60659748)

[Formulaire FIN-2 État récapitulatif des prix](#_Toc60659749)

[Formulaire FIN-3 Ventilation des Coûts par Activité](#_Toc60659750)

[Formulaire FIN-4 Ventilation des taux de rémunération](#_Toc60659751)

Formulaire FIN-1 Lettre de Soumission de la Proposition Financière

**[Lieu, Date]**

**A l’attention de Mme Malika LAASRI**, Directrice Générale

Adresse : Agence MCA-Morocco, Complexe administratif et culturel de la Fondation Mohammed VI des œuvres sociales de l’Education - Formation, Avenue Allal EL FASSI- Madinat AL IRFANE Hay Riad, Rabat- Maroc

Madame,

**Objet : Assistance technique de l’agence MCA-Morocco pour la mise en place d’un centre d’inclusion des femmes au foncier au sein du Ministère de la Solidarité, de l’Insertion Sociale et de la Famille**

**Réf. : DP/QCBS/MCA-M/LG-11/Compact -PP-17**

Nous, soussignés, vous proposons nos Services à titre de Consultant, pour la mission susmentionnée conformément à votre Demande de Propositions (DP) du **[Insérer la Date]** et à notre Proposition Technique.

Notre Proposition Financière ci-jointe s’élève à [**insérer le montant [[5]](#footnote-5)en lettres et en chiffres**] et se répartit comme suit :

* Montant des tâches de base, **[insérer le montant en lettres et en chiffres-Devise à préciser]**. :
* Montant de la tâche optionnelle **[insérer le montant en lettres et en chiffres-Devise à préciser,**

La tâche optionnelle pourra être activée, à la seule discrétion de l’Agence MCA-Morocco, par un ordre de service spécifique, tenant compte notamment, et non exclusivement, de l’opportunité de son activation et du délai restant du Compact II après extension.

Notre Proposition Financière a pour nous force obligatoire sous réserve des modifications résultant de la négociation du Contrat, jusqu’à l’expiration de la durée de validité de la Proposition, comme indiqué au Paragraphe IC 16.1 des DPDP

Les commissions ou gratifications, le cas échéant, que nous avons payées ou que nous comptons payer à des représentants en lien avec cette Proposition et avec l’exécution du Contrat si le Contrat nous est adjugé, sont indiquées ci-dessous :[[6]](#footnote-6)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom et Adresse des Agents | Montant et Monnaie | Objet de la commission ou de la prime |
|  |  |  |
|  |  |  |

Il est entendu que vous n’êtes pas tenus d’accepter aucune des Propositions reçues.

Nous reconnaissons que notre signature numérique/numérisée est valide et juridiquement contraignante.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur l’assurance de notre considération distinguée,

|  |  |
| --- | --- |
| **[Signataire autorisé]** |  |
| **Nom et fonction du Signataire :** |  |
| **[Nom du Consultant]** |  |

Formulaire FIN-2 État récapitulatif des prix

**Objet : Assistance technique de l’agence MCA-Morocco pour la mise en place d’un centre d’inclusion des femmes au foncier au sein du Ministère de la Solidarité, de l’Insertion Sociale et de la Famille**

**Réf. : DP/QCBS/MCA-M/LG-11/Compact -PP-17**

|  |  |
| --- | --- |
|  | Prix |
| USD | Dirham marocain (MAD) |
| *Montant des tâches de Base*  |  |  |
| *Montant de la tâche Optionnelle* |  |  |
| Montant total de la Proposition Financière  |  |  |

1. Indiquer le montant total à payer par l’Entité MCA dans chaque monnaie. Ce montant total doit correspondre au montant des sous-totaux pertinents indiqués dans le Formulaire FIN-3. (Les dispositions fiscales relatives à cette DP figurent à la Section VI- Conditions Générales du Contrat.)
2. Si la DP contient des options, le coût de ces options doit être fixé et ces options doivent être évaluées à 100%.
3. Fournir **des prix complets** (couvrant les frais des déplacements internationaux, de communication, des transports locaux, les frais de bureau, frais d’expédition des effets personnels, les taux directs et indirects et les bénéfices).
4. Voir la clause IT 12.5 des DPDP pour les frais de déplacement.

Formulaire FIN-3 Ventilation des Coûts par Activité

**Objet : Assistance technique de l’agence MCA-Morocco pour la mise en place d’un centre d’inclusion des femmes au foncier au sein du Ministère de la Solidarité, de l’Insertion Sociale et de la Famille**

**Réf. : DP/QCBS/MCA-M/LG-11/Compact -PP-17**

[Les informations fournies dans ce Formulaire ne peuvent être utilisées que pour établir les montants à payer au Consultant pour d’éventuels services supplémentaires demandés par l’Entité MCA et/ou pour vérifier le caractère raisonnable des prix proposés. Veuillez compléter pour chaque phase.]

|  |  |
| --- | --- |
| Groupe d’activités par phase | Description2 |
|  | Prix3 |
| USD | MAD |
| **Tâches de base** |
| **TACHE A- ELABORATION DE LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE** |  |  |
| **TACHE B- DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL, ORGANISATIONNEL ET TECHNIQUE** |  |  |
| **TACHE C- DEFINITION DE L’ORGANISATION DU CIFF** |  |  |
| **TACHE D- MISE EN PLACE D’UNE BASE DE DONNEES SUR LES DROITS FONCIERS DES FEMMES** |  |  |
| **TACHE E- CONCEPTION DU DISPOSITIF PARTENARIAL** |  |  |
| **Sous total tâches de base** |  |  |
| **Tâche Optionnelle** |
| **TACHE F : ACTIONS D’INFORMATION ET DE SENSIBILISATION SUR LE CIFF**  |  |  |
| **Sous total Tâche optionnelle** |  |  |
| **Total** |  |  |

1. Le Formulaire FIN-3 doit être complété pour la totalité de la mission. Dans le cas où certaines activités requièrent différents modes de facturation et de paiement (par exemple : la mission se fait par étapes, et chaque étape a un échéancier de paiements différent), le consultant remplit un Formulaire FIN-3 séparé pour chaque groupe d’activités. Inclure les années de base et optionnelles.
2. Brève description des activités dont la ventilation des prix est reprise dans ce Formulaire.
3. Fournir **des prix complets** (couvrant les frais des déplacements internationaux, de communication, des transports locaux, les frais de bureau, et d’expédition des effets personnels, les taux directs et indirects et les bénéfices).
4. Voir la clause IT 12.5 des DPDP pour les frais de déplacement.

Formulaire FIN-4 Ventilation des taux de rémunération

**Objet : Assistance technique de l’agence MCA-Morocco pour la mise en place d’un centre d’inclusion des femmes au foncier au sein du Ministère de la Solidarité, de l’Insertion Sociale et de la Famille**

**Réf. : DP/QCBS/MCA-M/LG-11/Compact -PP-17**

[Les informations fournies dans ce Formulaire ne peuvent être utilisées que pour établir le caractère raisonnable du prix et les montants à payer au Consultant pour d’éventuels services supplémentaires demandés par l’Entité MCA.]

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom2 | Poste3 | Taux Plein par Personne et par Mois4 |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Personnel Étranger |  |  | USD | **MAD** **(Dirham Marocain)** |
|  |  | Siège |  |  |
|  |  | Terrain |  |  |
|  |  | Siège |  |  |
|  |  | Terrain |  |  |
|  |  | Siège |  |  |
|  |  | Terrain |  |  |
| Personnel local |  |  |  |  |
|  |  | Siège |  |  |
|  |  | Terrain |  |  |
|  |  | Siège |  |  |
|  |  | Terrain |  |  |
|  |  | Siège |  |  |
|  |  | Terrain |  |  |

1. Le Formulaire FIN-4 doit être complété pour le Personnel professionnel clé et les autres membres du Personnel qui figurent dans les Formulaires TECH-8 et 9.
2. Le Personnel professionnel doit être indiqué par personne ; le personnel d’appui doit être indiqué par catégorie (par exemple : rapporteurs, personnel administratif).
3. Les postes du Personnel professionnel clé doivent correspondre à ceux indiqués dans les Formulaires TECH-8 et 9.
4. Indiquer séparément les taux de rémunération par personne et par mois pour le personnel qui travaille au siège et celui qui travaille sur le terrain. Fournir des prix complets (couvrant les frais des déplacements internationaux, de communication, des transports locaux, les frais de bureau, et d’expédition des effets personnels, les taux directs et indirects et les bénéfices).
5. Voir la clause IT 12.5 des DPDP pour les frais de déplacement.
1. Disponible sur le site web suivant::www.mcc.gov/resources/doc/policy-fraud-and-corruption [↑](#footnote-ref-1)
2. [Supprimer si aucune association n’est envisagée.] [↑](#footnote-ref-2)
3. « Contrat financé par la MCC » désigne un contrat signé par une Entité ou Equipe de base MCA contrairement à un contrat signé par la MCC, conformément aux spécifications des Directives relatives à la Passation de marché du Programme de la MCC, utilisant des fonds fournis par la MCC par l’intermédiaire d’un Programme Compact, d’un Programme seuil ou d’un financement en vertu d’un Accord au titre de la Clause 609(g). [↑](#footnote-ref-3)
4. « fonds de la MCC » sont définis comme les fonds fournis par la MCC, par l’intermédiaire d’un Programme Compact, d’un Programme seuil ou d’un financement en vertu d’un Accord au titre de la Clause 609(g). [↑](#footnote-ref-4)
5. Le montant doit coïncider avec ceux indiqués sous le prix total du Formulaire FIN-2. [↑](#footnote-ref-5)
6. Le cas échéant, remplacer ce paragraphe par “Aucune commission ou prime n’a été ou ne devra être versée à des représentants dans le cadre de cette Proposition et l'exécution du Contrat”. [↑](#footnote-ref-6)